



Jérôme Teillard (Parcoursup): «Ce n'est pas un algorithme qui examine les candidatures»

Parcoursup sera mis à jour le 20 décembre. L'occasion de faire le bilan sur la précédente session avec son maître d'œuvre. Chargé de mission Parcoursup au ministère de l'Enseignement supérieur, Jérôme Teillard œuvre pour l'amélioration de la procédure postbac. La période des candidatures approche. Cette année, d'après le nouveau calendrier Parcoursup 2023, le site est mis à jour le 20 décembre, et les candidats pourront remplir leurs vœux à partir du 18 janvier 2023, jusqu'au 9 mars.

LE FIGARO ETUDIANT. Quel bilan faites-vous de la procédure Parcoursup 2021-2022?

Jérôme TEILLARD. La première ambition était de réduire le délai d'attente des propositions d'admissions pour les candidats. Cet objectif est plutôt atteint car 68% des élèves en ont été satisfaits. C'est plus que l'année dernière. D'une manière générale, nous voulions que la phase d'admission soit plus courte pour éviter le stress et l'attente des lycéens. Sur notre politique d'égalité des chances et d'accès à l'enseignement supérieur, nous avons des meilleurs taux d'accès des lycéens professionnels aux BTS et des lycéens technologiques au BUT. On voit aussi que les élèves sont très sensibles aux journées portes ouvertes (JPO). Nous insistons auprès des formations sur leur importance. Dans l'étude d'opinion, les lycéens confirment avoir bénéficié d'un accompagnement au lycée. Enfin pour 2 lycéens sur 3, l'expérience vécue est mieux que ce à quoi ils s'attendaient. Plus généralement, nous prenons en compte ce retour des lycéens, cela structure notre action.

Près de trois élèves sur dix n'ont toutefois pas été accompagnés pour réfléchir à leur projet d'orientation. Comment remédier à ce problème?

Notons que 7 élèves sur 10 signalent être satisfaits de l'accompagnement reçu. Renforcer l'accompagnement à l'orientation est l'une des priorités de la ministre Sylvie Retailleau qui travaille sur ce sujet en lien avec l'Éducation nationale. Nous sortons de trois années perturbées par le Covid. Espérons qu'on en sorte définitivement et que ça nous redonne du temps et de la capacité à s'investir sur cet enjeu. Pour cela, nous nous efforçons de toujours accompagner davantage les enseignants. C'est là qu'est le travail le plus stratégique, ciblé, et qui rassure le plus les élèves. Leur travail sur le terrain est évidemment complémentaire.

Selon une étude, 25% des élèves ont trouvé «difficiles à comprendre» les fiches descriptives des formations. La même proportion a jugé que les critères d'exams des vœux ne leur ont pas permis de comprendre ce qui était important pour accéder aux formations. Avez-vous demandé aux écoles de rendre les fiches plus claires?

La fiche de formation est un vrai apport de Parcoursup: elle crée une homogénéité entre les formations. Évidemment nous sommes dans un processus continu d'amélioration de la qualité. Nous demandons aux acteurs de l'enseignement supérieur, d'être précis, clair et synthétique. L'enjeu c'est que Parcoursup soit compris par tous les acteurs.

Environ un élève sur deux juge que l'adjectif «transparente» s'applique «plutôt mal» ou «très mal» à Parcoursup. La proportion monte à 70% pour l'adjectif «Juste». Comment améliorer ça?

C'est notre travail prioritaire. Il faut d'abord rendre justice au travail des enseignants du supérieur qui examinent les dossiers et accompagnent les étudiants pour les faire réussir. Ensuite, sans doute que les attentes du public ont changées. Il y a plusieurs



années, on ne ressentait pas autant ce besoin de transparence et d'accompagnement. C'est une évolution à saluer car cette transparence permet d'aider les lycéens dans leur construction d'un projet d'orientation. Quant à ce qui est juste ou injuste, les trois ans de Covid avec des modalités d'évaluation du bac perturbées et des notes perçues par le supérieur comme « gonflées » ont sans doute nourri ce sentiment de confusion. Il faut en sortir par le haut et travailler avec les formations sur plus de transparence pour mieux faire comprendre les résultats d'admission. Il faut aussi lutter contre certaines idées et rumeurs qui accentuent le sentiment de manque de transparence ...

Comme l'algorithme ?

Ne faisons pas croire qu'une machine décide automatiquement de classer X ou Y. Ce n'est pas un algorithme qui examine les candidatures, ce sont les enseignants des formations auxquelles vous candidatez. Ils peuvent utiliser des outils pour s'aider, mais c'est eux qui décident des critères qu'ils utilisent. D'où le lien avec la transparence et le besoin de pédagogie sur le processus d'examen. Ça rappelle et explicite comment fonctionne Parcoursup, cela crée de la confiance. Je rappelle que Parcoursup a été conçu à la suite d'une décision de mise en demeure de la Cnil parce que la plateforme APB était automatisée et sans décision humaine. Donner toute sa place à l'intervention humaine est une des clés de voûte de la création de Parcoursup et sur laquelle nous travaillons tout le temps.

Plus de 200.000 candidats ont confirmé un vœu en apprentissage en 2022. Le nombre de formations post-bac (7500) explose sur la plateforme. Faut-il plus d'information sur l'accès à l'apprentissage ? Et toutes les formations sont-elles adaptées ?

Il faut toujours plus d'information. J'ai l'impression qu'on a fait des efforts. On est passé de 2500 formations en 2018 à 7500 aujourd'hui, c'est assez phénoménal. Et nous voyons désormais des lycéens qui ne font que des choix en apprentissage. Toutes les formations peuvent être proposées en apprentissage, mais il faut accompagner garantir la qualité des formations et améliorer l'accompagnement.

Les élèves des très bons lycées sont-ils désavantagés ?

Les stratégies d'appréciation des candidatures sont différentes selon les 21.000 formations. Je leur fais confiance. L'une des clés du succès est de diversifier les choix, ce que permet Parcoursup. Beaucoup de chemins mènent à Rome, cette maxime s'applique aussi dans le choix des formations et d'une perspective professionnelle.

Peut-on être désavantagé par le fait de ne pas être boursier ?

Les catégories les plus modestes ont plus de risque de ne pas accéder à l'enseignement supérieur. En 2021-2022, 35% des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, contre 10,9 % avec des parents ouvriers et 17,2 % employés. Il faut donc avoir une action plus volontariste pour aider et accompagner les lycéens boursiers. C'est ce que fait l'État grâce à Parcoursup parce que la loi l'a prévu. Est-ce que je suis accompagné, soutenu, lorsque je suis boursier, dans mon accès à l'enseignement supérieur ? La réponse est oui. Entre 2018 et 2021, on a enregistré une progression de 5 points de la part des lycéens boursiers admis dans l'enseignement supérieur.

